

# CHANTERAC INFOS

Commune de Chantérac - Complément au bulletin municipal - NOVEMBRE 2016

## Une rentrée scolaire sous le signe de la nouveauté

Sous les yeux de nombreux parents, les élèves de Chantérac ont retrouvé le chemin de leur école le jeudi 1<sup>er</sup> septembre sous un soleil radieux. Visage bronzé et sourire aux lèvres, ils ont pu constater la présence d'une nouvelle grille menant vers le nouveau restaurant scolaire tout proche, dont les travaux ont été terminés au printemps dernier. Quelques aménagements ont été nécessaires pour harmoniser l'ensemble et pour sécuriser la circulation des élèves ; de nouvelles peintures et des plantations de fleurs et d'arbustes agrémentent également désormais la cour et l'environnement immédiat. Présents lors de cette rentrée, le Maire, Jean-Michel MAGNE, et les agents municipaux avaient mis les bouchées doubles pour que tout soit terminé à temps.

**Les 2 classes** : celle de Madame LANNOY, la Directrice (CM1-CM2), et celle de Madame HOSTEKIND (CE2-CM1) forment cette année un total de 47 élèves, associés en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec l'école de Saint Vincent de Connezac.



**Rénovation pédagogique également** : cette année scolaire marque la mise en place du nouveau **cycle 3** qui reliera désormais les deux dernières années de l'école primaire et la première année du collège, dans un souci renforcé de continuité pédagogique.

L'accent est mis sur **5 domaines** : la **maîtrise des langages** (français, anglais, langage mathématique, scientifique, langage des arts et du corps), la **maîtrise des outils numériques**, la **formation de la personne et du citoyen** (apprentissage du civisme et du respect), **l'approche des systèmes naturels et techniques** (démarche de questionnement, d'investigation et d'analyse), et **l'approche des représentations du monde et des activités humaines** (histoire géographie, culture littéraire, artistique et sportive).

L'école de Chantérac n'a cependant pas attendu cette réforme, en plus des apprentissages fondamentaux, pour ouvrir systématiquement l'esprit et l'horizon des élèves en leur faisant découvrir et pratiquer de nombreuses activités culturelles (théâtre, danse, écriture, concours de poésie ...).

Les sorties et voyages de découvertes, soutenus activement par la municipalité et l'Amicale laïque, et qui sont d'ailleurs devenus partie intégrante de ses pratiques pédagogiques, contribuent également à l'ouverture d'esprit des élèves.

Il ne faut pas oublier l'apprentissage de la tolérance, de l'écoute et du respect de l'autre qui demeure plus que jamais une préoccupation et une exigence quotidiennes.

Gageons que les élèves chantéracois sauront profiter de ces bonnes conditions pour bénéficier pleinement de cette nouvelle année scolaire.

## Un concert d'exception

Dimanche 25 septembre plus d'une centaine de spectateurs se sont retrouvés dans l'église récemment rénovée de Chantérac pour assister à un concert exceptionnel de la **chorale Chantemonde**, à l'invitation de l'association « Les Patrimoniales de la Vallée du Salembre ». La seconde partie de ce concert, avec le quatuor à cordes professionnel bordelais Mascaret, auquel se sont cette année joints deux hautbois, était consacrée à la musique baroque italienne. *PH. N. C.*



La quarantaine de choristes amateurs a proposé, l'espace d'un concert, un voyage à la fois dans le temps et dans l'espace, avec une œuvre de la Renaissance française suivie de chants du monde traditionnels a cappella ou accompagnés au piano. À l'issue de ce concert très applaudi, le verre de l'amitié offert par la municipalité a permis à chacun de prolonger la soirée. Les bénéfices de ce concert (260€) iront aider au financement d'une plaquette qui sera le résultat d'une étude réalisée par A. CONNANGLE - Historien Castellologue et qui portera sur l'ensemble des périodes historiques qui ont présidé à la fondation du bourg gallo-romain, mérovingien et médiéval ... dont le point le plus important sera l'étude historique et architecturale de l'église de l'église St Pierre ès Lien.

## --- Information municipale ---

La récente sécheresse a pu avoir des conséquences sur vos constructions et causer des désordres sur vos bâtiments.

La mairie, soucieuse de ce grave problème, envisage de recenser les dégâts occasionnés sur le territoire de la commune afin qu'une demande de classement en zone de catastrophe naturelle puisse être effectuée auprès des services compétents de la Préfecture.

Si vous avez subi des dommages, contactez le secrétariat de Mairie au 05 53 82 60 53.

### Visite de Madame Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc Préfète de la Dordogne

Madame la Préfète a rencontré le 18 octobre dernier, pour une réunion de travail à Chantérac animée par les professionnels du bois, les différents organismes de la filière, les représentants des propriétaires forestiers et les élus du département. Monsieur Philippe Flament, Président d'Interbois et du syndicat des propriétaires forestiers de la Dordogne, a mis l'accent sur la valorisation du bois-énergie et sur la biomasse. Mr Deffieux, gérant de la SARL Agrocycle, a exposé auprès de Madame la Préfète le fonctionnement de la plate-forme de broyage située au lieu-dit Les Cinq Routes.

Mr Jean-Michel Magne, Maire de Chantérac, a présenté la commune en insistant sur la part représentée par la forêt (47 % du territoire). Il a également présenté en détail les étapes de la reconstitution de la forêt suite aux dommages causés par la tempête de 1999, ainsi que le maillage de ces espaces boisés par un réseau de pistes DFCI.



## Fondation du patrimoine

### Aides pour la restauration de l'Église

La campagne de souscription en faveur de l'église reste ouverte.

**1 don = 1 reçu fiscal**

La commune de Chantérac, en partenariat avec la Fondation du patrimoine, a lancé une campagne de souscription pour la restauration de l'église Saint-Pierre-Ès-Lien.

**DU NOUVEAU** : Les généreux donateurs peuvent déposer leur chèque auprès de la Mairie qui fera le lien avec la Fondation du patrimoine.

## ESPRIT TRAIL - CHANTERAC

2ème édition du  
Trail Chantérac  
dimanche 12 Février 2017

4 épreuves au programme :  
17 km solo  
17 km en relais  
8km randonnée pédestre

Céliba'trail: parcours avec  
animations surprises,  
de 8 km environ, réservé  
aux célibataires.

La précédente édition avait rassemblé près de **250 coureurs** sur les chemins de la commune.

Pour que ce succès soit à nouveau au rendez-vous, le club lance un

**appel à bénévoles.**

Merci de contacter **Sylvie Ramon**  
au **06.98.68.35.84**

ou par mail à [ramonsylvie70@yahoo.fr](mailto:ramonsylvie70@yahoo.fr).



## Inauguration de la plate-forme de broyage

Judi 10 novembre 2016

De nombreuses personnalités étaient présentes autour de Mr Hervé BOURNOVILLE, Sous-Préfet de la Dordogne, de Mr Jean-Michel MAGNE, Maire de Chantérac et du Député Mr Pascal DEGUILHEM pour l'inauguration de la plate-forme de broyage, au lieu-dit « Les Cinq Routes ».

Un projet datant de 10 ans, et qui a connu nombre de difficultés et de vicissitudes, voit enfin son aboutissement ; l'installation **permet désormais de valoriser les déchets forestiers du secteur afin de les transformer en combustible pour les chaudières bois des environs.**



avant



après



*A terme c'est 10 000 tonnes de bois par an qui pourront être ainsi traitées grâce à cet équipement qui a été financé par la Région, le Département, la filière bois et la CUMA.*

## FOIRE DE CHANTERAC

**SAMEDI 10 DECEMBRE  
2016**

Avec les premiers froids, voici que revient notre foire annuelle et son délicieux civet de lièvre !

Nous attendons de nombreux exposants qui se déplacent tant pour la vente que pour le partage de leurs connaissances.

## SALLE DES FÊTES

### REPAS TRADITIONNEL

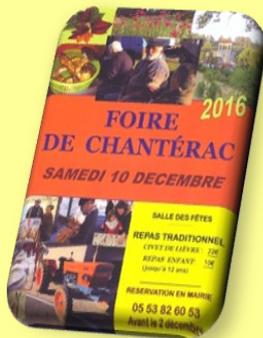
**CIVET DE LIÈVRE : 22€**

**REPAS ENFANT : 10€**  
(jusqu'à 12 ans)

### RESERVATION EN MAIRIE

**05 53 82 60 53**

**avant le 2 décembre**



## Repas « Chti » à la salle des fêtes !

Le samedi 25 mars 2017, L'association culturelle « Les Patrimoniales de la Vallée du Salembre » organisera une **soirée repas autour de la culture cht'i**, du picard "Ché ti ?" (C'est toi ?). D'où le sobriquet "ch'ti" donné pendant la Première Guerre mondiale aux poilus originaires du Nord ou du Pas de Calais...

Contact : Martine Lechelle  
06 37 10 36 13

## Aides à l'amélioration de l'habitat

L'OPAH (Opération pour l'amélioration de l'habitat) est un dispositif qui accorde des **aides financières** et un **accompagnement personnalisé des propriétaires**, sous conditions de ressources, qui souhaitent faire des travaux de rénovation et d'amélioration dans leur logement.

**Plusieurs types de travaux sont subventionnables, dont :**

**La rénovation énergétique** des logements (travaux d'isolation, de chauffage, remplacements de menuiserie et installation d'une VMC, ballon d'eau-chaude thermodynamique ...)

**L'adaptation des logements** aux situations de handicap et de vieillissement, pour favoriser le maintien à domicile (d'adaptation de salles de bains, installation de monte-escaliers, aménagements des pièces à vivre...)

Tout propriétaire qui envisage ce type de travaux peut se renseigner auprès de Mr **Arthur DELLA VIA**, chargé de mission « Habitat du Pays de l'Isle en Périgord », soit par téléphone au **05-53-35-13-53**, soit par mail à :

**habitat@pays-isle-perigord.com** ou en se rendant dans l'une des permanences suivantes entre 9h30 à 12h :

- à **NEUVIC** : 1er Jeudi du mois à la Mairie ;
- à **SAINT-ASTIER** : 4ème jeudi du mois au Centre Culturel La Fabrique.

Le montant de la prise en charge des travaux peut aller de **25 à 50 % du montant des travaux**, auxquels s'ajoutent différentes primes. Enfin, le montage du dossier est intégralement assuré par le chargé de mission habitat et est **gratuit** pour le porteur de projet.

### ASSOCIATION « JARDIN NATURE » REPRISE DES ACTIVITES

L'association « **Jardin Nature** », a pris son rythme de croisière avec un rendez-vous tous les quinze jours chez un jardinier amateur membre de l'association, ou au terrain mis à disposition par la municipalité dans le centre du Bourg, ou encore, quand le temps n'est pas suffisamment clément, à la salle des associations à la Mairie de Chantérac.

Une nouveauté cette année depuis le mois de septembre : ouverture d'un « **atelier jeune jardinier** » qui propose désormais ses activités aux jeunes volontaires de 7 à 12 ans pour leur faire découvrir le plaisir et l'intérêt du jardinage, de la biodiversité et des méthodes naturelles. Les exercices pratiques, préparation de la terre, semis, plantations ... sont simples et ludiques.

(pour plus d'informations sur ces séances du samedi après-midi tous les quinze jours, contacter le Président de l'association Michel Villechauvin)



Rappelons que ces rendez-vous de jardinage naturel sont ouverts à tous ; il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences particulières pour y participer.

Contact : Michel Villechauvin  
06 77 78 29 67

## Actes de vandalisme au stade

Il est regrettable de constater depuis quelques temps que des dégradations se produisent et se renouvellent au stade de Chantérac.

Inconscience, acte gratuit ou volonté de détruire ?

WC cassés, portes défoncées, verres brisés... dégâts auxquels s'ajoutent ceux constatés au terrain de tennis, filet découpé au couteau...

L'ensemble de ces actes de malveillance vient d'être estimé à près de 5000€.

Faut-il rappeler que les réparations pèseront lourd dans le budget de la commune, donc des Chantéracois, sans compter qu'il faudra bien prévoir également un système de surveillance.



## Assainissement collectif : 2ème Tranche

Les travaux concernant la nouvelle tranche d'assainissement collectif devraient bientôt commencer.

**Les villages de Boutard, Marty, Joussonnières, Faureille et Beauterie seront desservis par cette opération.**

Les demandes de subventions sont déposées. Une enquête publique pour la révision du zonage d'assainissement collectif devrait se dérouler courant mi-novembre pour une durée d'un mois.

L'appel d'offres pour le marché de travaux va être lancé au début du mois de décembre pour une remise des plis vers la première semaine de janvier 2017.

Après analyse et obtentions des autorisations, les travaux devraient commencer au tout début du deuxième trimestre 2017.

**Les habitants des hameaux concernés seront informés et conviés à des rencontres préparatoires.**

## Le Comité des fêtes



C'est avec plaisir que notre Comité des Fêtes a accueilli cette année un public encore plus nombreux à l'occasion de la fête patronale du 5 au 7 août 2016.

Quelques manèges, un soupçon de pétanque, une soirée brochettes sur fond musical, un loto et autres manifestations saupoudrées avec talent et voici le cocktail gagnant d'une fête réussie qui se termine sur un bouquet final aussi magique que l'ambiance festive de ces journées.

## Voirie

Le fauchage raisonné, a pour but de préserver certaines plantes protégées, mais aussi de faire des économies.

Cette année, les agents communaux de Léguillac de l'Auche, de Saint Aquilin, de Saint Germain et de Saint Astier ont participé à ces travaux communautaires.

La campagne de réfection des chaussées a commencé. Deux routes viennent d'être traitées à l'enrobé à froid afin de les consolider dans la durée.

Suivra une importante campagne de « point à temps » (recouvreage des trous dans la chaussée), d'élagage et de curage de fossés.

Connaissez-vous le site web de la commune ?  
[chanterac.fr](http://chanterac.fr)



### ERRATUM

Dans le dernier bulletin municipal, une erreur s'était glissée au chapitre « Naissances hors commune ». il fallait lire :

« naissance le 19/07/2015 à Périgueux de FAURE LANDRAUDIE Tim Evann »  
(au lieu de FAURE LANDRODIE)

Avec toutes nos excuses

## DATES A RETENIR

<b>TELETHON</b>	Vendredi 2 et 3 décembre 2016 <b>AFMTELETHON</b> INNOVER POUR GUERIR  <b>2 ET 3 DÉCEMBRE 2016</b>	Passage des sportifs à Chantérac le samedi 3 décembre après-midi
<b>FOIRE</b> (parking du Foyer rural)	Samedi 10 décembre 2016 Attention : nouveau positionnement le samedi, pas le lundi.	Réservations repas : 05 53 82 60 53 
Pas de réveillon à la salle des fêtes cette année		
<b>VŒUX DU MAIRE AU FOYER RURAL</b>	Samedi 7 janvier 2017 — 17H	
<b>LOTO DE L'AMICALE LAÏQUE</b>	Dimanche 15 janvier 2017 au Foyer rural	
<b>REPAS DES AINES</b>	Dimanche 29 janvier au Foyer rural	Réservations repas : 05 53 82 60 53
<b>TRAIL DE LA ST VALENTIN</b>	2 <sup>ème</sup> édition les 11 et 12 février 2017	Contact : Cécile Gourinchas 06.88.98.44.49. 
<b>CONCOURS DE BELOTE DE L'AMICALE LAÏQUE</b>	Vendredi 24 février 2017 au Foyer rural	
<b>REPAS DE LA CHASSE</b>	Samedi 4 mars 2017 au Foyer rural	
<b>REPAS CH'TI</b>	Samedi 25 mars 2017 au Foyer rural	Organisé par les « Patrimoniales » Contact : Martine Lechelle 06 37 10 36 13
<b>Groupements Associations ...</b>	<p><i>Vous voulez faire connaître vos activités, vos dates de réunions, vos manifestations, vos besoins ... Ecrivez-nous, envoyez-nous vos communiqués ou vos articles ; ils seront publiés dans le bulletin municipal</i></p> <p><b>Mairie de Chantérac, Le Bourg 24190 Tél : 05 53 82 60 53 <a href="mailto:mairie-chanterac@wanadoo.fr">mairie-chanterac@wanadoo.fr</a></b></p>	

